

LOCATION de matériel – JANVIER 2022

Tarifs

Si le matériel ne se trouve pas dans la liste, adressez-vous à la société LOCACLEM à Ergué-Gabéric :
- 20 % sur le prix HT, sur présentation de votre carte d'adhérent à l'amicale.

	DESIGNATION DU MATERIEL	SUPPLEMENT	CAUTION	TARIF
1	Aspirateur poussière + 1 sac		200,00 €	15,00 €
		+ sac supplémentaire	05,30 €
1	Aspirateur chaudière-cheminée		250,00 €	25,00 €
	Kit de ramonage + 1 sac	+ sac supplémentaire	05,30 €
1	carrelette		50,00 €	07,00 €
1	Coupe-bordures (roto-fil)	Mélange huile* (SP 95)	400,00 €	15,00 €
1	Coupe-carrelage (disque diamant)		300,00 €	20,00 €
4	Débroussailleuse à essence	Mélange huile* (SP 95)	600,00 €	15,00 €
2	Décolleuse papier peint		650,00 €	12,00 €
1	Diable		100,00 €	05,00 €
1	Echelle en alu (7,50 m)		240,00 €	07,00 €
1	Echelle en alu (8,50 m)		240,00 €	07,00 €
2	Echelle de toit		50,00 €	05,00 €
1	échenilloir		180,00 €	10,00 €
1	Kit de manutention		200,00 €	10,00 €
1	Lève-plaques placo		200,00 €	15,00 €
1	Meuleuse 230 mm d'angle		500,00 €	10,00 €
1	Meuleuse 125 mm d'angle		200,00 €	10,00 €
2	Nettoyeur vapeur vaporetto		700,00 €	10,00 €
1	Perceuse électrique		200,00 €	10,00 €
1	Perceuse percussion Hilti		500,00 €	15,00 €
	Perceuse béton (016-022) Hilti		1800,00 €	20,00 €
1	Percolateur à café 15 L		200,00 €	10,00 €
1	Pulvérisateur (non télescopique)		160,00 €	10,00 €
3	Pompe de lavage électrique (dont n°10)		850,00 €	15,00 €
1	Brosse pour terrasse en bois (n°10 bis)	Avec Pompe lavage N° 10	10,00 €
1	Pompe de lavage essence 150 bars	SP 95 pur	1000,00 €	20,00 €
1	Ponceuse à bande		400,00 €	10,00 €
		Bande ponceuse à bande	03,00 €
1	Ponceuse excentrique		250,00 €	10,00 €
		Disque ponceuse excentrique	01,50 €
2	Ponceuse vibrante		200,00 €	10,00 €
		Bande ponceuse vibrante	01,50 €
1	Rabot électrique		340,00 €	10,00 €
1	Remorque		1000,00 €	20,00 €
1	Répandeur universel d'engrais		40,00 €	05,00 €
1	Scie circulaire		200,00 €	10,00 €
1	Scie sauteuse		200,00 €	10,00 €
4	Shampouineuse à moquette		850,00 €	15,00 €
		Produit moquette le sachet	01,00 €
1	Table à tapisser		50,00 €	05,00 €
2	Taille haie à essence (0,75 m)	Mélange huile* + SP 95	600,00 €	15,00 €
2	Taille haie perche	Mélange huile* + SP95	750,00 €	20,00 €
	* dose huile pour mélange pour 1 litre 5 d'essence SP 95			01,00 €
1	Thermos 5 litres		50,00 €	05,00 €

REGLEMENT DE MISE A DISPOSITION

1. Seule la présentation de votre carte d'adhérent amicaliste permet le retrait de matériel.
2. Une contribution de mise à disposition ainsi qu'une caution sont payables avant retrait du matériel.
3. L'amicaliste est responsable du matériel qu'il emprunte et en usera comme s'il était le sien et ce dans un cadre privé exclusif.
4. Le matériel doit être restitué impérativement au local de l'amicale, défaillant ou non et ce à la date définie.
5. Tout retard de restitution est considéré comme une prolongation de mise à disposition, donc payable.
6. Si le matériel est restitué défaillant, le chèque de caution sera mobilisé. Après vérification par un permanencier du matériel si votre responsabilité est avérée, le chèque de caution ne sera restitué qu'après votre règlement des frais de réparations sur justificatifs.
7. Seuls les permanenciers de l'amicale sont habilités à réparer ou faire réparer le matériel.
8. Toutes réparations ou interventions de maintenance réalisées à l'initiative de l'amicaliste ne fera l'objet d'aucun remboursement de frais engagés de la part de l'amicale. Dans ce cas l'article n° 5, pour tout retard reste applicable.
9. Si le matériel est rendu détérioré ou non restitué, le bureau de l'amicale jugera de l'opportunité de refuser toute nouvelle mise à disposition de matériel durant une période maximum de 3 mois. Notification de cette décision sera adressée par courrier à l'amicaliste.
10. Il vous est recommandé de faire appel à une aide autre que les permanenciers pour le retrait ou la restitution de matériels lourds.
11. Le matériel doit être restitué propre (dépoussiéré, lavé, rincé...). Dans le cas contraire, un forfait de 15 euros vous sera réclamé et conditionnera la restitution de votre caution.
12. Vous devez utiliser le matériel en respectant les règles de sécurité qui s'imposent (masque, gants, lunettes, vêtements de protection...).
13. Toute utilisation hors cadre familial est interdite. L'utilisation du matériel dans un cadre professionnel ou donnant lieu à rémunération entrainera de fait votre exclusion définitive de l'amicale.
14. La restitution de votre caution est subordonnée au respect des articles de mise à disposition. Votre signature sur la fiche matériel vaut votre acceptation des conditions de mise à disposition susmentionnées.

La Présidente